

# Projecteur sur l'apprentissage

La Chambre de commerce veut insuffler un vent nouveau pour inciter les jeunes à opter pour l'apprentissage.

Le Luxembourg souffre d'un déficit dans la formation de ses jeunes, de nombreuses études l'ont démontré. La Chambre de commerce a donc lancé hier une double initiative pour rendre l'apprentissage – pourvoyeur d'emplois – plus attractif et mieux orienter les futurs apprentis. Le constat est implacable, les entreprises n'arrivent pas toujours à trouver preneurs quand elles sont à la recherche d'apprentis. En face, des jeunes pas toujours correctement formés, et qui n'ont pas été orientés efficacement, que ce soit à l'école ou par la suite. Ces aspirants apprentis ne sont donc pas à même de répondre à des offres qui ne trouvent pas preneurs. Pour le directeur de la Chambre de commerce, Carlo Thelen, l'apprentissage est une réalité au sein de son organisation : **«Au cours de l'année dernière, nous avons géré quelque 1 700 contrats d'apprentissage et**

**nous avons enregistré plus de 900 nouveaux contrats d'apprentissage lors de la rentrée 2015/2016, ce qui fait de la Chambre de commerce le plus grand gestionnaire de contrats d'apprentissage du pays.»** Malgré l'action de cette dernière, il a fallu trouver un moyen pour que les entreprises trouvent preneurs dans leurs offres d'apprentissage.

## ➤ **Rapprocher le monde scolaire de l'économie**

Pour rappel, l'apprentissage repose au Luxembourg sur un partenariat en tripartite : la Chambre de commerce, la Chambre des salariés et le ministère de l'Éducation nationale. La formation étant l'un des volets de compétences de la Chambre de commerce. L'apprentissage se déroule à la fois au lycée et sur le lieu de travail en entreprise, ce qui favo-

rise le rapprochement du monde scolaire et du monde de l'économie.

C'est ainsi que la Chambre de commerce a voulu s'emparer du problème en lançant une initiative intitulée «winwin.lu» qui vise à informer et sensibiliser le public et les parties prenantes aux avantages de l'apprentissage. L'approche est donc axée sur le concept gagnant-gagnant en proposant notamment des témoignages de jeunes apprentis et entrepreneurs. La Chambre de commerce a également mis en place un outil d'orientation intitulé le «TalentCheck» qui permet à tout candidat à l'apprentissage de faire un bilan de compétences. Ce qui offre la possibilité à ce dernier de mieux évaluer ses points forts et ses points faibles.

*Audrey Somnard*

[www.winwin.lu](http://www.winwin.lu)



Photo : archives lq

La Chambre de commerce veut aider à redorer le blason de l'apprentissage.